

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

N°091

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 44

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUILLET 2020

L'AN deux mille vingt, le 20 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le
, s'est réuni en Mairie à sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, BELAIR Katalyne, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Christiane, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Soizig, OZHAN Mizgin, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Thierry AUGY	Monsieur Pierre SACK
Madame Safia BOUCHA	Monsieur Jean jacques KARMAN
Monsieur Zishan BUTT	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Monsieur Miguel MONTEIRO	Madame Ling LENZI
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Zakia BOUZIDI	Madame Karine FRANCLET
Madame Meriem DERKAOUI	Monsieur Anthony DAGUET

Secrétaire de séance : Sack Pierre

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration Générale

OBJET : Désignation de membres du Conseil municipal au sein du conseil d'administration de l'Association de Placement et d'Aide pour Jeunes Handicapés d'Aubervilliers (APAJHA)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu l'article 2121-33 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de l'Association de Placement et d'Aide pour Jeunes Handicapés d'Aubervilliers (APAJHA) et notamment l'article 9 ;

Considérant la présence et son engagement sur le territoire, l'association APAJHA est initiatrice de dynamiques nécessaires au secteur médico-social pour adapter les institutions aux usagers, à leurs attentes et à leurs besoins ;

Adoption à l'unanimité par 51 pour

DELIBERE :

DESIGNE CINQ (5) représentants du Conseil municipal pour siéger au Conseil d'administration de l'Association de Placement et d'Aide pour Jeunes Handicapés d'Aubervilliers.

Miguel Monteiro
Patricia Loe
Yasmina Baziz
Solène Da Silva
Gilbert Faucheux

La Maire étant Présidente de droit.

La Maire,

Karine FRANCKET

